
CELLULE DE CRISE

En cas de situation de crise menaçant la sécurité, l'intégrité ou l'image de la fédération, ou de ses membres et athlètes, la cellule de crise est activée immédiatement.

Composition

La cellule de crise est composée de 4 membres avec des suppléants. La cellule de crise se réserve le droit d'intégrer 1-2 personnes supplémentaires dans son effectif si la situation l'exige

1. Responsable éthique
2. Spécialiste du sport
3. Responsable juridique
4. Responsable communication

Marche à suivre en cas de crise

- Identifier la nature de la crise (accident, plainte, scandale, etc.).
- Contacter les 4 membres et organiser une réunion d'urgence (physique ou virtuelle).
- Contrôler que la crise n'implique pas l'un ou plusieurs des membres de la cellule, si tel est le cas remplacer les membres concernés avant de continuer
- Décider si les 4 membres suffisent pour gérer cette crise ou s'il faut une aide externe
- Évaluer rapidement la situation et son degré de gravité (impact sur la sécurité, les personnes, l'organisation et l'image publique, la réputation).
- Informer les parties prenantes (Cadre national, équipes, clubs doivent être informés que la cellule de crise gère la crise et leur demander de ne pas communiquer sur le sujet pour le moment)

Organigramme et fonctions de la Cellule de crise

Responsable éthique	Spécialiste sport	Responsable juridique	Presse/Réseaux/web site
Garant des valeurs et du respect des protocoles éthiques.	Expert des aspects techniques et opérationnels des activités sportives.	Assure la conformité légale, protège la réputation	Chargé de la stratégie et de la gestion de l'information.
Valérie Jaquier	Catherine Bochud	Julien Gafner	Rachy Zeger
Fred Dupanloup (suppléant)	Arnaud Jacquesson (suppléant)	Valerie Jaquier (suppléant)	Fred Dupanloup (suppléant)
Contact avec Swiss Olympic, contact avec la police Prises de contact avec médecin et psychologue	Réunis les infos liées au sport (ski, wake) Contact avec les comités, Recommandation des décisions immédiates	Soutient la direction et le responsable éthique, gère la conformité, les conséquences légales de la crise	Poste le communiqué sur le site internet Poste des informations sur les réseaux sociaux
Responsable éthique	Spécialiste sport	Responsable juridique	Presse/Réseaux/web site
En cas de crise de type "accident"	En cas de crise de type "accident"	En cas de crise de type "accident"	En cas de crise de type "accident"
• Vérifier que les protocoles de sécurité et d'assistance médicale ont été respectés. • Collaborer avec les autorités locales si des enquêtes sont nécessaires. • S'assurer du respect des droits des personnes impliquées.	• Gérer les procédures d'urgence, • Superviser les interactions avec les équipes et les athlètes concernées.	• Réaction et collaboration étroite avec le responsable éthique, le spécialiste sport et les autres parties /athlètes concernés.	• Diffuser un message clair et factuel pour informer le public et les médias sans révéler de détails confidentiels. • Gérer les questions des parties prenantes (familles, sponsors, médias). • Préparer des mises à jour régulières pour éviter les rumeurs.

Responsable éthique	Spécialiste sport	Responsable juridique	Presse/Réseaux/web site
En cas de crise de type "Ethique"	En cas de crise de type "Ethique"	En cas de crise de type "Ethique"	En cas de crise de type "Ethique"
• Action immédiate en cas d'abus grave - Soutien aux victimes • Prendre contact immédiatement avec SSI et/ou Swiss Olympic • Garantir la protection de la victime (anonymat, soutien psychologique) et le respect des droits de la personne accusée jusqu'à conclusion de l'enquête	• Superviser l'impact sur les activités sportives (ex. réorganisation temporaire des équipes en cas de suspension de l'entraîneur·euse) • Collaborer avec le staff technique pour assurer la continuité des entraînements et compétitions	• Analyser les implications légales • Assurer le respect de la réglementation • Identifier les risques juridiques, de réputation • Conseil sur les actions légales • Processus confidentiel, traçable et conforme à la législation suisse.	• Rédiger un communiqué interne pour informer discrètement les parties concernées (athlètes, équipes). • Préparer une réponse publique si la situation devient médiatisée) • Surveiller l'impact médiatique et ajuster les messages en fonction de l'évolution de la situation.